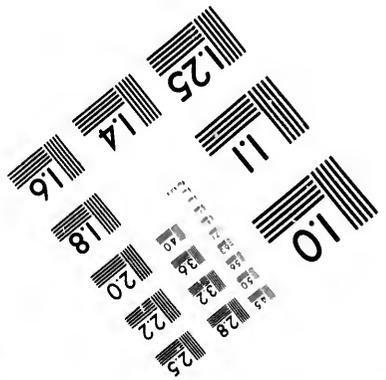
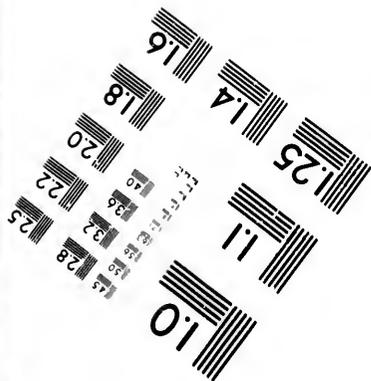
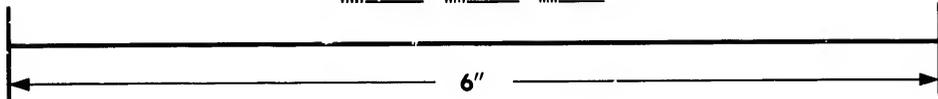
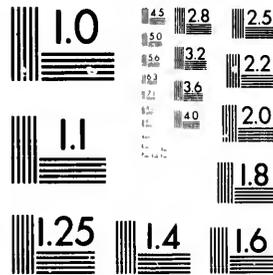


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

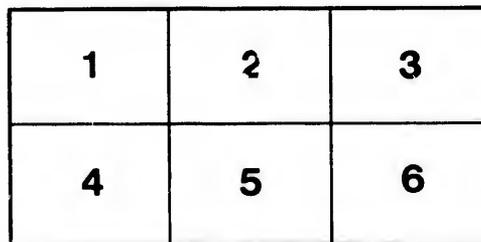
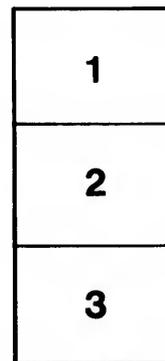
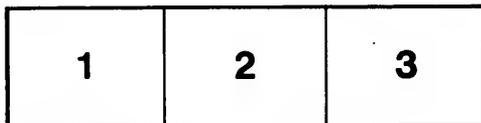
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

RAPPORT
D'UNE
VISITE D'INSPECTION

DÉS COMTÉS DU
LAC ST-JEAN ET DE CHICOUTIMI

PAR
MM. ROBERT NESS, THOS. IRVING & GEO. BUCHANAN.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.



QUEBEC
IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS,
Imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine.

—
1894



RAPPORT
D'UNE
VISITE D'INSPECTION

DES COMTÉS DU
LAC ST-JEAN ET DE CHICOUTIMI

PAR
MM. ROBERT NESS, THOS. IRVING & GEO. BUCHANAN.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE.



QUEBEC
IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS,
Imprimeur de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine.

—
1894

1894

(64)

86517

RAPPORT

D'UNE VISITE D'INSPECTION DES COMTÉS DU LAC ST-JEAN
ET DE CHICOUTIMI, PAR MM. ROBERT NESS, THOS
IRVING ET GEORGE BUCHANAN.

A L'HON. LOUIS BEAUBIEN,

Commissaire de l'Agriculture,

Québec.

CHER MONSIEUR,

Ayant été nommés par vous pour faire une visite d'inspection des comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi et faire rapport, nous avons laissé Québec le 4 novembre dernier et sommes arrivés le soir à Roberval ; le même soir, comme notre arrivée était connue, plusieurs des principaux cultivateurs du lieu vinrent nous voir à l'hôtel et nous passâmes la soirée ensemble à nous entretenir d'agriculture. Nous constatâmes qu'ils s'intéressaient beaucoup aux choses agricoles et qu'ils étaient très désireux de saisir l'occasion de pouvoir arriver à une culture de premier ordre, aussi bien qu'à l'élevage des bestiaux et aux soins à leur donner.

Le lendemain matin, nous partîmes pour visiter quelques fermes dans le voisinage ; notre première visite fut pour le couvent des Ursulines, situé à Roberval,

et à la ferme qui y est attachée ; cette ferme, nous en avons l'espoir, sera d'un grand avantage aux voisins, attendu qu'elle est conduite d'après le système le plus amélioré ; les étables sont propres, bien ventilées, convenablement construites et le bétail est en bon ordre. Les Ursulines améliorent beaucoup leur ferme, qui est divisée en champs carrés avec un chemin au milieu, elles ont aussi un silo qui était bien rempli de lentille et d'avoine ; la ferme est bien pourvue d'instruments aratoires.

M. Euloge Ménard, de la même paroisse, possède une grande ferme et tient une maison de commerce général ; il vint s'établir ici il y a vingt-cinq ans, il était très pauvre ; il était bien parti lorsque l'incendie désastreux de 1870 le laissa sans ressource, mais il avait le tact et le goût des affaires : il se bâtit une petite habitation, reprit son commerce général, fit le trafic des fourrures avec les sauvages, et se livra aussi à l'agriculture ; il est maintenant très riche et un des notables de la place.

William Gagné a une ferme de 100 acres, il est venu ici il y a cinq ans, sa terre est maintenant toute défrichée, il l'a payée \$2000, elle se trouve dans un endroit commode, à proximité de la station ; il tient une bonne maison de pension.

La ferme Beemer est une place magnifique, c'est là que se trouve l'hôtel Roberval, belle construction ayant vue sur le Lac St-Jean, à proximité du débarcadère du bateau et de la station du chemin de fer ; cet hôtel peut recevoir 300 hôtes, les amusements du dehors sont le Lawn-Tennis, la pêche, les bains, promenade en embarcation et en voiture. La ferme est grande et bien régie, le sol est composée de terre grasse jaune de dix-huit pouces d'épaisseur avec un bon sous sol de glaise.

Sur notre chemin en nous rendant à St-Prime nous avons visité la ferme de E. Marcoux, de cent soixante-cinq acres en superficie, la largeur est de sept acres et demi, divisée en trois parties égales avec une bonne clôture de

fer barbelé tenue en bon ordre, le sol est une riche terre grasse et le sous-sol de terre glaise, environ à mi-chemin en arrière de la ferme est une terre riche. M. Marcoux est un homme de goût, tenant toutes les choses à leur place ; nous lui avons suggéré de faire plus de drainage, de semer plus de trèfle et de graine de mil et de garder plus de bétail.

Paul Marcoux a une ferme de deux cents acres, il est venu ici avec son frère ; sa terre est à peu près de même nature que celle de son frère, il a aussi une bonne récolte ; lors de notre visite il était occupé à faire bouillir la nourriture de ses vaches, il les nourrit de manière qu'elles puissent fournir du lait pour faire du beurre pendant l'hiver. Il n'a pas de famille et vendrait un de ses lots pour lequel il demande \$3.000 qu'il obtiendra probablement, il est aussi secrétaire du cercle agricole.

F. Rainville, maire de St-Prime, a deux cents acres de terre, il vint ici il y a vingt-et-un an et s'établit en pleine forêt ; il a maintenant cent arpents défrichés et très bien cultivés ; lors de notre visite il était occupé à labourer, ses granges sont grandes et remplies de bon grain, sa maison est petite mais confortable, il se propose d'en bâtir une autre l'année prochaine.

Toussaint Girard a cent acres de bonne terre, bonnes récoltes et le plus beau blé qu'on puisse voir, nous en avons pris un peu pour montrer dans d'autres parties de la Province, il a de beaux bestiaux, un beau taureau canadien, bien entretenu.

D. Grenier a une bonne terre de cent acres, dont environ soixante-dix défrichés, il a une grande grange bien remplie de bon grain, il a aussi construit un moulin, avec un engin à vapeur de dix forces, faisant mouvoir un moulin à battre, à moudre, et une scierie avec différentes espèces de scies ; il était à l'ouvrage lorsque nous fûmes chez lui.

M. Lapierre possède une belle ferme de deux cents acres, bon grain, un bon lot de patates exceptionnellement belles. Nous croyons que c'est lui qui a une des plus belles terres de cette région.

A notre arrivée à St-Prime nous fîmes visite au curé de la paroisse ensuite nous nous rendîmes à la salle publique ; M. Girard, M. P. P. nous présenta à l'assistance. M. Buchanan fit un discours intéressant sur les méthodes de culture améliorée ; M. Ness parla ensuite ; il conseilla de prendre plus de soin du bétail, et de rester sur les terres au lieu de s'en aller aux Etats-Unis. M. Irving fit en anglais quelques remarques que M. Girard traduisit en français ; il y avait plus de trois cents personnes à l'assemblée qui parut vivement intéressée ; vers la fin on fit beaucoup de questions aux visiteurs.

Nous continuâmes notre voyage vers St Félicien, nous arrêtant chez M. Bélanger propriétaire d'une ferme, d'une bonne maison et de belles dépendances.

Nous arrêtâmes ensuite chez M. Cummings, cultivateur important qui fait avec les sauvages un commerce considérable au moyen duquel il a amassé une belle fortune ; il désire améliorer la race de ses bestiaux et parle d'aller chercher des Ayrshires et de choisir les meilleurs qu'il pourra trouver, il désire avoir un bon cultivateur comme régisseur de sa ferme qu'il veut améliorer et en faire une ferme modèle, tant pour son avantage que pour celui de ses voisins ; il nous fait plaisir de l'entendre parler, dire que cette partie du pays a besoin d'un meilleur mode de culture ; sa terre s'y prêterait bien, elle est composée de terre noire, de terre jaune et grasse, de sable blanc et d'argile.

A notre arrivée à St Félicien nous rendîmes visite au révérend M. Girard, curé de la paroisse, qui nous invita gracieusement à passer la nuit au presbytère, ce que nous acceptâmes

M. Girard cultive une belle terre de cinquante acres, laquelle est dans un bon état de culture ; il a un bel étalon canadien que nous avons beaucoup admiré il est parfait sous tous les rapports mais trop petit. Par une entente antérieure une assemblée avait été convoquée pour le soir, nous adressâmes la parole à une nombreuse réunion de cultivateurs, qui se montrèrent extrêmement désireux d'être renseignés, par les nombreuses questions qu'ils nous posèrent et auxquelles nous répondîmes d'une manière pratique.

Le lendemain matin nous nous rendîmes à St Méthode, nous allâmes visiter la terre de Joseph Langevin, maire de la paroisse ; il vint ici il y a quatorze ans, il se plaît beaucoup dans la localité et trouve que la terre donne de bonnes récoltes.

Alcide Hébert est venu des Cantons de l'Est il y a vingt ans ; il possède deux cents acres de terre, il est satisfait de son sort, il a douze vaches laitières, douze génisses et deux chevaux, il a récolté huit cents minots de grain et vendu pour \$250.00 de beurre. Bon nombre de cultivateurs nous demandèrent de faire des instances auprès du gouvernement pour en obtenir de l'aide, afin de bâtir un moulin mu par la vapeur pour moudre leur grain attendu qu'ils sont loin de tout moulin. Il y a là beaucoup de colons mais il y a aussi beaucoup de bonne terre inoccupée ; on donne pour raison de cela, le manque de moulin. Le sol, dans cette paroisse, est composé de terre jaune mêlée à l'argile, cette dernière en plus grande quantité que dans les autres places.

Nous nous rendîmes ensuite à Mistassini, distance d'environ quinze milles ; on parcourt cinq à six milles d'un désert sablonneux, qui n'a aucune valeur excepté pour les bluets ; environ huit milles plus loin la terre est un peu meilleure, c'est de la terre grasse, jaune, avec sous sol d'argile, une partie seulement est prise. Nous visitâmes les Pères Trappistes qui ne sont établis là que depuis une

saison pendant laquelle ils ont fait des travaux prodigieux ; ils ont d'abord défriché une pièce de terre, l'ont nivelée, bien travaillée, ont planté des choux, du celeri, semé des patates et autres légumes et ont obtenu des résultats merveilleux ; quelques-uns des choux pesaient 15 à 20 livres, cultivés sans aucune espèce d'engrais, ce qui démontre la fertilité étonnante de la terre. Ils ont construit un moulin à scie et nous avons eu l'honneur de voir scier la première planche. Il nous a été agréable de constater qu'ils adoptaient de suite le système de drainage et qu'ils faisaient couper du bois pour cela ; ils creusent les fondations d'un autre édifice plus grand ; nous croyons qu'ils vont adopter le même mode de culture que les Pères du même ordre à Oka, dont la terre, à notre avis, est aujourd'hui la ferme modèle de la Province.

En revenant nous avons visité la paroisse de Normandin ; le premier colon chez qui nous sommes arrêtés est Honoré P. Hébert ; il a une ferme de quatre cents acres de terre dont cent cinquante sont défrichés ; il est parti des Cantons de l'Est il y a treize ans pour venir s'établir ici, il préfère cette localité à celle qu'il a laissée. M. Hébert se plaint du manque de moyens de transport de ses produits à un marché. S'il y avait un chemin de fer ce serait un grand bienfait pour la place. M. Hébert à un bon silo rempli d'avoine et de lentille.

M. L. Hamel a aussi une grande ferme, cent acres défrichés, il est ici depuis onze ans ; il est maire de la paroisse. Le sol est composé de terre sablonneuse et d'argile, surtout d'argile.

En atteignant St Félicien nous nous trouvâmes au sixième rang de la paroisse où réside Xavier Savard qui a quatre-vingt-quatre acres de bonne terre ; d'une semence de seize minots il a recolté deux cents minots de bon grain, blé, avoine et pois, il tire et transporte de l'argile qu'il mêle à de la terre noire sur une pièce de terre déprimée, il fait ainsi un sol qu'il est sûr de rendre productif ; ses autres champs sont en bon ordre.

Abel Savard est propriétaire d'une terre de cent acres, il est venu ici il y a vingt-un ans et s'établit en pleine forêt ; il a cette année huit cents minots de bon grain, ses granges sont bonnes et bien remplies.

Thomas Guay a cent acres de terre, il vint ici de la Baie St Paul il y a treize ans, il a douze cents minots de bon grain.

Alfred Tremblay, cent acres, venu en 1869 ; après être resté trois ans, s'en alla aux États-Unis et revint en 1879 avec \$300 de dettes ; après cette dure leçon il recommença avec plus de courage ; il est maintenant libre de dettes, il a dans ses granges mille minots de grain ; sa santé n'est pas bonne et bien qu'il ne puisse travailler beaucoup, qu'il soit obligé d'employer des hommes pour l'aider, il se fait une bonne existence.

Auguste Potvin a laissé Chambord il y a quatre ans sans argent, il acheta à crédit cent acres de terre au prix de \$2200 payables par versements : il est toujours en état de rencontrer ses paiements et se propose d'acheter un autre lot le printemps prochain. Il a cette année huit cents minots de bon grain, le blé est de qualité supérieure.

Damase Ouellette a laissé Hébertville en 1883 avec un capital de \$400, il acheta dans la forêt quatre cents acres de terre, trois cents acres sont maintenant défrichés ; il insista pour nous conduire en *buggy* à l'extrémité de sa terre ce qui nous permit d'en faire une inspection minutieuse ; tous ses labours sont faits et bien faits, il a une nombreuse famille et il a établi trois de ses fils sur des terres valant \$2,000 chaque.

Le rang que nous venons de parcourir est un peu onduleux, assez pour bien l'égouter, dans la plupart des rangs on ne laboure pas assez profondément ; nous engageâmes fortement les cultivateurs à garder plus de bestiaux et à semer plus de graine de mil.

Il y a une fromagerie dans ce rang. En nous rendant de St Félicien à St Prime nous avons remarqué quelque partie de mauvaise terre mais qui devient bientôt meilleure ; la première ferme où nous nous rendîmes fut celle de M. Brindamour, il a cent acres de terre, une belle résidence et de belles dépendances ; la ferme paraît bien, vue du chemin, mais il était un peu tard pour la visiter. Après avoir reçu l'hospitalité de M. Brindamour, nous nous rendîmes au haut du rang, à la demeure de Joseph Gosselin, on s'était arrangé pour nous faire rencontrer là les cultivateurs des environs ; il y eût une assemblée intéressante, pendant laquelle nous les engageâmes à adopter le système de rotation, à semer plus de grain et à garder plus de bestiaux.

M. Gosselin possède deux cents acres de terre, dont cent en culture améliorée, le reste ne vaut pas beaucoup, et ne mérite pas d'être défriché ; la terre de ce rang, plus loin, est pauvre et rocailleuse, M. Gosselin a un beau troupeau de vaches laitières, un bon fourneau pour la cuisson de la nourriture de ses vaches afin de les maintenir en lait pour faire du beurre en hiver.

Charles Vézina a aussi cent acres de belle terre, ainsi que de bonnes constructions.

En revenant à Chambord nous visitâmes la terre de Joseph Bolduc qui consiste en trois cent soixante quinze acres, dont deux cents défrichés, de bonne qualité ; il a douze vaches laitières et quinze jeunes bêtes à corne, il a retiré \$200.00 de la fromagerie et, après sa fermeture, il a fait \$50 de beurre ; il s'établit à Chambord il y a vingt-un ans avec un capital de \$350. Ses propriétés sont maintenant évaluées à \$6000.00 ; il a établi trois de ses fils sur des terres, il en a deux à la maison et un qui est marchand dans le village.

Joseph Bilodeau, demeure à un mille de la station, il est venu ici en 1867 et dit qu'il a abattu le premier arbre de la paroisse. Il a acheté sa terre de M. David

Price ; la première année il a défriché quarante acres, sur un lot de trois cents ; il a cette année 1200 minots d'avoine, orge et blé. Luc Boily est venu il y a trois ans ; il possède cent vingt-cinq acres, huit bonnes vaches laitières et onze jeunes bêtes à cornes, il a acheté l'année dernière deux vaches canadiennes de race pure, il en est très satisfait ; il a recolté cette année 567 minots de grain, 2300 minots de patates ; il a vendu des moutons, des bœufs et des porcs pour une somme de \$400.00, il a vendu l'année dernière sa récolte de patates à 52½ cents la poche, cette année on lui en offre 47½, mais le fret est trop élevé et il ne l'a pas encore vendue.

A Chambord nous avons rencontré M. B. A. Scott, de la société Beemer & Cie, il nous invita à aller à Roberval, et mit avec bienveillance à notre disposition le joli bateau à vapeur *Peribonca*. M. Scott nous conduisit à Peribonca, un jeune établissement, où il n'y a encore que trois colons qui occupent des terres. Nous avons trouvé là quatorze lots de suite, qui sont détenus par des spéculateurs ; nous considérons cela comme un grand obstacle à la colonisation d'un pays ; nous suggérerions au gouvernement de voir à ce que la loi fut mise en force et d'obliger les propriétaires à la résidence et au défrichement annuel de la quantité de terre déterminée par la loi. Nous considérons la terre de cette localité comme particulièrement bonne ; d'après ce que nous avons vu il paraît évident que le trèfle et le mil croitraient en abondance si on en semait beaucoup. La compagnie a une nouvelle prairie de trente à quarante acres, la première fenaison fut abondante, à la deuxième le foin avait atteint une longueur de plus d'un pied. M. Scott est très désireux d'avoir un cultivateur de première classe comme régisseur du vaste domaine de la compagnie, lequel comprend plusieurs cents acres ; cette compagnie a l'intention de démontrer ce que la région peut produire ; nous avons vu du grain, surtout de l'avoine d'excellente qua-

lité, notre intention est d'en emporter un échantillon pour le montrer

Edouard Millot est venu des Trois Rivières il y a trois ans ; la première année il a défriché douze acres de terre, cette année il a récolté six cent quarante minots d'avoine, seize de pois, quinze de blé, trente-cinq d'orge, trente-cinq de patates et cinquante de navets ; sa terre a cent acres en superficie, il a de bonnes bâtisses et est content de la localité, au printemps trois de ses frères viendront le rejoindre.

De là, M. Scott nous conduisit à la Petite Décharge où nous prîmes des canots d'écorce pour nous conduire à St Gédéon où M. Girard avait convoqué une assemblée qu'il présida lui-même avec habilité ; ce fut une des mieux réussies des assemblées que nous avons eues.

Il nous a été plus particulièrement agréable d'être les hôtes du député du comté, M. Ness accepta l'invitation de M. Wilfrid Simard et le lendemain matin nous visitâmes quelques terres de St Gédéon. Wilfrid Simard a acheté une terre qu'il a payée \$2000 il y a deux ans, il en a refusé \$3.500 ; cette année il a semé soixante-cinq minots et a récolté neuf cents minots de bon grain, il a de belles bâtisses avec un bon appenti pour son fumier, il a vingt-quatre têtes de bétail et il est bien résolu d'en garder davantage maintenant qu'il en voit la nécessité ; il a du bon blé d'inde de dix pieds de long semé pendant la première semaine de juin ; il a rentré à la fin d'octobre le restant de sa récolte qui n'a nullement souffert de la gelée.

M. Simard tient un magasin général, il a envoyé son fils à l'école d'agriculture de l'Assomption, et il est très anxieux de voir comment il se tirera d'affaire. M. Girard, M. P. P. a une bonne fromagerie sur sa terre.

Louis Gagnon a une terre de deux cents acres ; venu dans la forêt il y a quatorze ans il a maintenant cent

dix acres défrichés ; après avoir payé sa terre il devait la somme de \$50 ; deux ans après il empruntait \$200 pour faire du défrichement, il a tout remboursé et vit dans l'aisance, il a quatorze têtes de bétail, nous avons vu une pièce de terre neuve, bien labourée, il a fait des fossoyages considérables et se propose de mettre en pratique ce qu'il a appris à l'assemblée.

M. Girard, député du comté, est venu s'établir ici en 1880, il a acheté cent cinquante acres de terre presque toute en bois debout, il a payé \$700, il a maintenant trois cent cinquante acres, un bon troupeau de vaches, un taureau canadien de race pure, une jument canadienne aussi de pure race ; il a une bonne fromagerie qui vaut \$1000.00.

M. Girard a sur ses confrères les cultivateurs l'avantage d'avoir reçu une éducation classique, il est très intelligent et la preuve de notre dire c'est que le comté l'a choisi comme son représentant au parlement provincial où en tout temps il figurera toujours avec avantage.

G. Boivin vint s'établir ici il y a vingt deux ans, il acheta quatre cents acres de terre, dont vingt défrichés, il paya \$1800 ; il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait payé trop cher, il avait acheté d'un spéculateur, c'est un mauvais système. Il a donné à deux de ses fils chacun cent acres, et il en gardé deux cents pour lui. Ils ont récolté 1800 minots de bon grain cette année, la famille vit dans l'aisance ; il est estimé à \$5,000.00 maintenant.

Florent Murray a quatre vingts acres de bonne terre, dont cinquante défrichés, du bon grain, il se tire bien d'affaire. Nous nous rendîmes de St Gédéon à St Jérôme, où le curé Vallée avait donné avis d'une assemblée qui eut lieu le soir, ce fut une assemblée magnifique. Là encore M. Girard nous présenta ; les cultivateurs semblaient ne pas se lasser de nous poser des questions aux-

quelles nous répondîmes de manière à leur donner une entière satisfaction.

Nous avons visité la terre de Joseph Boily qui est établi ici depuis trente ans ; lorsqu'il alla se fixer à cet endroit il perdit les vêtements qu'il apportait en sorte que ni ses enfants, ni sa femme ni lui-même n'avaient d'habits de rechange. Par un acte d'échange de terre qu'il fit à la Malbaie, le notaire commit une erreur et, au lieu de recevoir \$250 pour cet échange, il fut obligé de payer cette somme à l'autre partie ; il tomba malade quatre ans après et depuis ce temps il n'a plus été en état de travailler ; il a sept garçons et trois filles, les garçons se mirent à l'ouvrage sur la terre de leur père, au lieu de s'en aller aux Etats-Unis, comme tant d'autres l'ont fait, et maintenant ils sont riches. Quatre de ses fils sont maintenant sur la terre paternelle, un reste sur un lot de colon avec ses deux plus jeunes frères où ils travaillent à défricher la terre pour leur usage ; ils ont en tout neuf cent soixante acres de terre, sur la ferme il y a seize vaches, dix jeunes têtes de bétail, quatre chevaux, quarante-quatre moutons et dix-sept cochons, tout sur cette ferme a une apparence d'aisance, le foin est beau et les récoltes sont bonnes.

Claude Villeneuve est, lui aussi, venu s'établir il y a trente ans, il est propriétaire de deux cent cinquante acres de terre, il a donné une terre à un de ses fils, deux autres restent avec lui ; il a vingt vaches et quatre chevaux.

Thomas Villeneuve, venu, ici il y a trente ans, possède 200 acres de terre bien améliorée, a de bonnes bâties bien remplies, 3 chevaux, 8 vaches à lait, et un set complet d'instruments d'agriculture améliorés. Sa valeur au rôle d'évaluation est de \$300, fruit de son travail.

S. Bouchard, du rang St Urbain venu il y a seize ans avec un capital de \$300 a acheté deux cents acres de terre ; il vaut maintenant \$2500. Il a deux cents minots

de blé, trois cents d'avoine, cent cinquante de sarrazin, dix belles vaches, trois chevaux, le grain est bon, le blé surtout est de qualité supérieure.

Baptiste Simard vint, il y a un quart de siècle, s'établir en pleine forêt, il reçut cinquante acres du gouvernement ; il n'avait pas un sou, et les seules choses dont il pouvait se dire propriétaire, à part ses hardes, étaient sa hache et sa bêche ; il a maintenant deux cents acres de terre, du bon grain, sept vaches, deux chevaux et sa terre est évaluée à \$3000.00.

Thomas Tremblay a cent soixante dix sept acres de terre, il avait quelques moyens quand il est venu s'établir ici ; cette année il a récolté huit cents minots de grain, sa terre vaut \$3000.00.

E. Paradis est venu lui aussi s'établir ici en pleine forêt, il y a trente ans, il possède cent acres de terre entièrement défrichés ; il a eu huit cents minots de grain cette année, possède six vaches et deux chevaux. M. Paradis a eu le malheur de voir brûler sa maison il y a six ans et il a tout perdu, il l'a rebâtie, ses dépendances sont bonnes, son grain excellent, sa terre est évaluée à \$2000.00.

Ephrem Allard venu il y a vingt-sept ans avec un capital de \$2000, acheta cent acres de terre, sa famille est de quatre garçons, tous établis sur des fermes de deux cents acres chaque. Sa terre est évaluée à \$2,200 ; il a sept vaches et trois chevaux ; un de ses fils a une propriété évaluée à \$1400 bien bâtie, du bétail ; un autre a une ferme de la valeur de \$1000, de belles bâtisses et de beaux animaux ; un troisième est établi dans les mêmes conditions.

Arrivé à Hébertville nous nous rendîmes chez le curé ; là encore on avait préparé une belle assemblée qui eut lieu le même soir et qui fut aussi présidée par M. Girard.

Le lendemain matin nous visitâmes la fabrique de beurre de M. Hudon, ensuite la terre de Madame Rémi Hudon de deux cents acres en superficie, de bonnes bâtisses, seize vaches, trois chevaux et un taureau ; son mari est venu s'établir à Hébertville au début de la colonisation de la paroisse, il avait un petit commerce général et augmenta toujours les affaires au point que maintenant la société commerciale vaut \$75,000 à \$80,000 ; un des fils dirige la fabrique de beurre, l'autre tient le magasin : Madame Hudon détient l'ensemble des biens meubles et immeubles en son propre nom.

Louis Asselin a deux cent cinquante acres, il prit sa terre en bois debout, il y a vingt ans, il paya de suite \$250 et resta en dette de \$150, soixante-dix acres sont maintenant défrichés ; il a onze vaches, quatre têtes de jeune bétail, quatre chevaux, dix moutons, et dix-sept cochons. Ses bâtisses sont bonnes et il vit à l'aise.

En laissant Hébertville pour St-Bruno nous traversons une certaine étendue de terre basse et marécageuse qui avant d'arriver à la station devient meilleure ; nous arrêtàmes chez plusieurs cultivateurs, les premiers furent A. Tremblay et deux de ses frères ; le premier possède cinq cent cinquante acres, il vint ici il y a dix-sept ans en pleine forêt ; on dit qu'il fut le premier colon de la place, ensemble ils ont cent soixante-treize acres de terre faite à la charrue, six chevaux, vingt-une vaches laitières et dix-huit autres bestiaux, leur terre vaut \$6,000 sans compter le bétail.

Charles Côté venu il y a dix ans, a six cents acres de terre, qu'il a pris en pleine forêt, il a deux cent quatre-vingts acres défrichés, dont cent à la charrue, treize vaches, six chevaux, quarante-six moutons ; sa terre vaut \$4,000.

Ferdinand Duperré s'établit en forêt et il y a dix-neuf ans, possède cent acres dont soixante quinze défrichés et cinquante à labourer, sept vaches, deux chevaux,

quatre cents minots de grain cette année, sa terre vaut \$1500.

Eugène Michaud venu il y a treize ans avec \$300, a cent acres, dont soixante-dix défrichés, sur lesquels cinquante sont labourés, deux chevaux, dix vaches, il a récolté cette année cinq cents minots de grain, sa terre vaut \$1400.

Nous arrivâmes à St Joseph d'Alma où une assemblée avait été convoquée par le curé de la paroisse, le Rvd. M. Lavoie, qui montra un grand intérêt à notre réunion ; l'assemblée se composait d'environ deux cents cultivateurs qui paraissaient se plaire beaucoup à écouter nos avis ; M. le curé Lavoie nous félicita sur le succès de notre assemblée. Le sol, dans cette localité paraît bon, mais très accidenté et rocailleux.

Le lendemain nous avons fait visite à William Larouche qui nous dit être le premier colon de la place, il y vint il a vingt-trois ans, il n'y avait pas alors de chemin depuis Hébertville ; il s'établit sur une terre de quatre cents acres dont il vendit plus tard trois cent pour la somme de \$2200 et bâtit un moulin à farine qui vaut \$3000 ; il a trois fils dont l'un est sur le lot de cent acres, les deux autres restent avec lui.

Jean Jean vint ici il y a vingt ans avec \$500, il a pris sept cents acres de terre en bois debout, il a maintenant quatre cents acres défrichés dont la moitié est labourée ; il a douze chevaux, vingt-huit vaches, quinze jeunes têtes de bétails et soixante-quinze moutons ; la terre vaut \$8000, elle a une belle apparence.

Thadée Gauthier arriva il y a seize ans avec un cheval et une vache ; il a maintenant 550 acres de terre, 75 défrichés dont 50 labourés, deux chevaux et onze vaches, sa terre vaut \$1500.00.

Joseph Lévesque a vendu sa terre au curé, il a, cette année, 56 minots de blé de la semence de deux minots,

Onésime Tremblay venu il y a vingt-quatre ans, sans argent, s'établit sur 180 acres, dans la forêt ; il en a maintenant soixante dix défrichés sur lesquels 50 labourés, deux chevaux, neuf vaches, il a le meilleur blé qui se soit récolté dans la paroisse et le meilleur labour ; il vaut \$1200.00.

Charles Néron est venu ici il y a vingt-deux ans, lui aussi sans argent, il a pris 225 acres dans la forêt, il en a maintenant cent défrichés, dont soixante-dix labourés, il possède trois chevaux, seize bestiaux dont deux bœufs de trait, sa terre vaut \$2000.

Elizée Labrie, venu ici il y a 25 ans très pauvre, possède cent acres de terre valant \$1200, bonne maison, grange et étable ; a fait instruire trois filles au convent où elles ont obtenu des diplômes d'institutrices ; possède 2 chevaux, 4 vaches, plusieurs moutons. Sa grange est bien remplie de bon grain.



St-Cœur de Marie.

Joseph Fleurie, premier colon de la paroisse, y vint il y a onze ans, il a maintenant cent acres tous défrichés et en culture, évalués à \$1300, une bonne maison, une bonne grange, s'attend que sa récolte lui donnera mille minots de grain, il a en outre cent minots de patates, cent minots de navets qui paraissent bien venir ici, il a cultivé le blé-d'inde et trouve qu'il mûrit bien ; il a de bons instruments agricoles perfectionnés, un rouleau, une moissonneuse, un moulin à battre, tout est en ordre parfait. M. Fleurie est fier de raconter ses débuts ; d'abord il est parti de la Baie St Paul en hiver, par le chemin d'hiver, seul moyen qu'il y eut de se rendre ici, de plus il est venu sans argent ; l'année prochaine il a l'intention de concourir pour les fermes les mieux cultivées de la région.

Ferdinand Larouche a cent acres de terre, il les a achetés il y a deux ans au prix de \$375, il a quinze acres de grain de bonne qualité, sa terre est évaluée à \$700.00.

Théophile Larouche possède cent acres de terre, cinquante défrichés, il les a achetés il y a dix-huit mois et a payé \$400, il a récolté cette année sept cents minots de grain.

Michel Harvey venu il y a quatre ans avec \$300 ; avec cette somme il a acheté deux cents acres, soixante sont maintenant défrichés, il a récolté huit cents minots de grain ; sa terre est évaluée à \$1200,

M. le curé Renaud a cent acres qu'il a payés \$450, soixante-quinze sont défrichés, l'année dernière il récolta huit cents minots de bon grain. La terre est très inégale sur une certaine distance depuis la Décharge, mais en arrière elle est passablement de niveau, le sol est mélangé de terre noire et de terre grasse, jaune, avec l'argile comme sous sol, point de pierres ; la population de la

paroisse est d'a peu près cinq cents ; il y a beaucoup de bonnes terres qui ne sont pas encore prises.

La paroisse est difficile d'accès pendant l'été, le seul chemin est par la Grande Décharge, il nous faut traverser en bac, une distance d'environ un mille, avec un fort vent et un courant impétueux, nous avons trouvé la traversée très rude et dangereuse. Nous nous permettons de suggérer de bâtir un pont, si c'est possible ; avec cette facilité de communication, il est certain que la paroisse sera avant longtemps une des meilleures de la région.

Comté de Chicoutimi.

Le député de ce comté M. Petit vint nous rencontrer et s'entendit avec M. J. D. Guay pour nous accompagner dans notre visite. Nous nous rendîmes d'abord à la ferme de Téléphore Lavoie, dans la paroisse de Laterrière, il a une ferme de deux cents cinquante acres, il est venu ici sans argent, il a maintenant deux cents acres défrichés, et sème soixante acres par année ; il a quatorze vaches laitières et en envoie le lait à la fromagerie, il a une bonne cave en pierre sous sa demeure ; sa terre vaut \$7.000.

Onésime Lapointe a une terre de trois cent acres presque toute défrichée et qui vaut \$8000 ; il est venu ici il y a trente-cinq ans, il a maintenant de l'argent à intérêt et achète encore de la terre. Il garde vingt-cinq vaches laitières auxquelles il donne de la nourriture chaude, il a pour cela un hache-paille et une bouilloire.

Louis Guay venu ici il y a dix ans, possède quatre cents acres dont trois cents défrichés, il a acheté la terre à son arrivée et il l'a payée \$7.000 ; il a un troupeau de trente-six vaches ; sa ferme et ses bâtisses sont décidément des meilleures que nous ayions vues ; il a une belle maison de brique à deux étages, bien meublée, une très grande grange de deux cents dix-huit pieds de long sur trente-six de large et dix-huit pieds de carré, le

bétail occupe un espace de cinquante pieds sur trente-six, bien arrangé, l'eau devant lui ; il a un bon moulin à battre, un hache-paille, et tout est en bon ordre. M. Guay est maire de la paroisse, préfet du comté et président des commissaires d'école.

Nous eûmes une belle assemblée où nous fûmes bien aidés par le concours de M. Guay et aussi par M. Belley, député à Ottawa.

Joseph Riverin a une terre de deux cents acres toute défrichée, une bonne maison de brique et de bonnes dépendances, un troupeau de dix-sept vaches laitières bien entretenu, il a aussi un bel étalon canadien, peut-être un peu petit. Dans ce rang il y a plusieurs bons cultivateurs, parmi lesquels François Brassard qui a une fromagerie et une bonne ferme ; Gedéon Savard et Isaïe Jobin ont de bonnes fermes et semblent très à l'aise.

Le Séminaire et l'Hôtel-Dieu ont de bonnes fermes dans le voisinage et améliorent vite leurs terres.

J. D. Guay est le frère de Louis Guay, tous deux fils de John Guay, ces jeunes gens sont fiers de dire que leur père vint ici de la Malbaie, il y a quarante ans ayant pour tout avoir ce qu'il apportait avec lui dans un canot d'écorce, il établit un magasin général ; il s'est retiré du commerce il y a environ dix ans avec une fortune de \$150.000 laissant trois fils dans d'excellentes conditions. J. D. Guay, rédacteur et propriétaire du journal appelé " Le progrès du Saguenay " vit sur la demeure patrimonial de Chicoutimi, et administre la succession de son père, charge qu'il a prise à l'âge de dix-sept ans ; il a maintenant une des plus belles propriétés de la ville, et une étendue de terre adjacente avec une bonne étable et un silo dans de bonnes conditions.

Paroisse de St Alphonse.

Alexandre Tremblay possède quatre cent cinquante acres de terre presque toute défrichée, un troupeau de quarante une vaches laitières, et quarante-neuf têtes de jeune bétail comprenant un jeune taureau Jersey de race pure, venant de M. Reburn, de Ste Anne de Bellevue. M. Tremblay envoie tout son lait à la fromagerie ; nous avons vu aussi deux cents minots de blé de la récolte de l'année dernière ; il semble craindre que la prochaine récolte soit mauvaise, et il garde une réserve.

Thomas Boivin était, jusqu'à l'automne dernier, propriétaire de six cents cinquante acres, il a commencé comme colon, il y a trente ans avec dix acres et pas un sou ; cette année il a donné à chacun de ses deux fils une terre de deux cents acres, bien bâtie et vingt vaches, il a un bon silo qu'il était occupé à remplir quand nous étions chez lui.

Nous avons ensuite visité la fabrique de fromage et de beurre, bâtie sur la terre de M. Boivin et qui appartient à Firmin Paradis, c'est une construction très propre et très commode avec des machines perfectionnées ; lors de notre visite on était occupé à faire du beurre et on se propose d'en faire jusqu'en janvier.

Wilfrid Côté possède une terre de cent cinquante acres, en bon ordre et avec de bonnes bâtisses, un bon fourneau et un hache-paille, un moulin à battre ; il a une fromagerie, un troupeau de dix-huit vaches laitières et du bon grain ; donne à son bétail une nourriture soignée.

William Tremblay, arpenteur ; quatre-vingt acres de terre sur la rivière Saguenay, le devant de sa terre est montueux et rocailleux, en arrière elle est bonne ; il a un silo mais il n'a pas réussi cette année parce que l'avoine et les regains étaient trop mûrs quand il les a

ensilés, il a dix vaches et un troupeau de mouton Shropshire.

Pierre Laberge a deux cents acres de terre avec de bonnes bâtisses y compris une porcherie, il a seize vaches auxquelles il donne une nourriture chaude.

M. Price a, dans la paroisse de St Alexis, une ferme de 2000 acres en bon état de culture, et il en fait une ferme modèle d'un grand avantage pour la contrée environnante. On nous dit qu'il y a dans le comté cinq taureaux Jerseys de race pure.

Il y eut une assemblée à Bagotville, elle fut présidée par Monsieur le curé Sirois, M. E. Boivin agissait comme secrétaire ; cette assemblée fut très-enthousiaste.

Le lendemain nous visitâmes la paroisse de Ste Anne, les principaux cultivateurs de la localité, et l'immense région qui est encore ouverte à la colonisation, sur le côté nord du Saguenay, revenant dans cette étendue de terre basse qui nous fait présager un bon établissement avant longtemps.

George Beaulieu a deux cents acres, vingt-quatre vaches laitières, il nourrit bien ses vaches, et il envoie le lait à la fromagerie. M. Beaulieu est le seul cultivateur qui a eu le courage d'aller visiter l'Exposition Colombienne, et a été enchanté de sa visite.

Nazaire Boucher est venu ici il y a cinquante ans, n'ayant d'autre capital que sa bonne santé. Il a trois cents acres de terre dont deux cents acres défrichés, il a une famille de six enfants, a donné une terre à chacun d'eux, deux restent avec lui, il a en outre élevé un orphelin, l'a gardé jusqu'à l'âge de vingt-et-un an et lui a donné une belle terre ; la ferme vaut maintenant \$6000.00. Il possède en outre dans le rang suivant une autre ferme de \$2.000, une bonne fromagerie sur la propriété qu'il habite, et vingt vaches. M. Boucher est le seul cultivateur que nous ayons rencontré qui possède un

stock des choses nécessaires à la vie, comme quarts d'huile, boîtes de thé, quarts de sucre et de melasse : de fait il achète tout en gros. Bien qu'il soit modeste, nous réussimes à lui faire avouer qu'il a un joli compte à la banque. Il espère bien faire quelques épargnes pour ses vieux jours.

Le soir il y eut grande assemblée à la salle publique, elle fut présidée par M. le curé Roussel, ce fut M. Guay qui nous présenta. M. le curé est très enthousiaste et prend un grand intérêt à la colonisation du pays. Il a une belle ferme de cent cinquante acres et garde cinq vaches ; sa terre est propre et en bon ordre.



Région du Lac St-Jean.

PAROISSES.	Partie de terre à coloniser.	Chemins à faire.
Delisle.....	5 rangs.	6 milles
Taillon.....	5 "	30 "
Alma	3 "	2 "
St Bruno.....	3 "	3 "
Hébertville	3 "	6 "
St Jérôme.....	8 "	8 "
St Gédéon.....	1 "	1 "
Chambord	2 "	3 "
St Frs. de Salle	6 "	8 "
St Thos. d'Aq...	8 "	8 "
Roberval... ..	4 "	3 "
St Prime.....	2 "	2 "
St Félicien.....	2 "	3 "
Normandin	6 "	10 "
Albanel.....	8 "	10 "
St Méthode.....	11 "	13 "
Rivière au Doré	9 "	12 "
Mistassini.....	Tout à coloniser	
Peribonça	" "	

Il y a de bons pouvoirs d'eau à Alma, Mistouk, Hébertville, St Jérôme, St Felicien, Mistassini et St Thomas d'Aquin (lac Bouchette)

Il y a une scierie à vapeur à Roberval, aussi à St Gédéon, St Bruno et au lac Bouchette.

On peut construire un moulin à farine au lac Bouchette.

Il y a quatre moulins à farine dans toutes les autres places. aussi quelques scieries ; Hébertville a deux bons pouvoirs d'eau qui pourraient servir de moteurs à de grandes manufactures.

Nous avons maintenant à faire quelques remarques

relativement au manque de facilités de toute nature qui d'ordinaire sont des encouragements pour les colons.

1o D'abord les taux du fret posés par la compagnie de chemin de fer de Québec et du lac St Jean sont trop élevés. La compagnie, en cela, agit contre ses intérêts, car si les taux étaient plus raisonnables le trafic serait beaucoup plus considérable. Nous avons constaté plusieurs exemples de ce que nous disons. Mais nous n'en donnerons que quelques-uns. M. H. Hébert, de Normandin, a acheté à Québec un quart de plâtre, comme engrais, il l'a payé \$1.00 on lui a chargé \$1.20 de fret jusqu'à Roberval ; M. Hudon, d'Hébertville, tient un magasin général, il vend beaucoup d'huile de charbon en quarts à ses pratiques, quand ces quarts sont vides, ses pratiques désirent qu'il les rachète, comme font généralement les marchands, il y en avait assez pour le chargement d'un char ; informations prises le fret lui aurait coûté 6 cents de plus par quart qu'il n'aurait pu les vendre à Québec

Luc Boily, de Chambord récolte une grande quantité de patates, environ trois mille minots par année. Il nous dit qu'il aurait pu les vendre à Québec, mais le fret que la compagnie exigeait de lui ne lui aurait laissé que quelques cents de profit par poche, en sorte qu'il ne les a pas vendues.

Ce ne sont que quelques-uns des griefs qui nous ont été exposés. Nous engageons fortement le gouvernement à s'aboucher avec la compagnie et à essayer de lui faire réduire si c'est possible, d'un tiers ses taux de fret.

2o. Il y a grand besoin de deux ponts, l'un à St. Félicien, l'autre à la Grande Décharge ; ils faciliteraient grandement les communications dans cette région.

3o. Alcide Hébert, un notable de St Méthode, nous dit qu'il y a grand besoin d'un moulin à vapeur à moudre et à scier vu qu'il y a une grande distance pour se rendre au prochain moulin. Ils désireraient aussi beau-

de toute nature pour les colons. Pour la compagnie Jean sont trop tre ses intérêts, le trafic serait as constaté plu- Mais nous n'en bert, de Norman- comme engrais, de fret jusqu'à t un magasin gé- n en quarts à ses s, ses pratiques généralement les hargement d'un it coûté 6 cents rendre à Québec e grande quan- s par année. Il Québec, mais le lui aurait laissé en sorte qu'il ne

up avoir une fabrique de fromage et de beurre en port avec ce moulin ; on utiliserait la même force otrice, et ils feraient du fromage en été et du beurre en ver.

Comme de raison, les cultivateurs ne s'attendent pas avoir tout cela pour ri-n, mais si le gouvernement les mettait en état d'avoir ces moulins, nous savons qu'ils raient d'un grand avantage à ces paroisses. Il nous a bien agréable d'apprendre qu'il y a déjà vingt une omageries dans la région du Lac St. Jean.

40. Nous constatons qu'il y a grand besoin d'un ent, pour montrer le pays aux colons, attendu qu'un and nombre d'entre eux s'en viennent là, qu'ils n'ont personne pour les conduire et qu'ils ne savent où aller choisir la place de leur futur établissement, là où il y a de bonne terre. Si le gouvernement nommait comme agent un résident de la place, compétent, ayant un intérêt à ce que le pays se colonise, un tel officier ferait beau- de bien.

Le gouvernement offre encore aux colons les mêmes avantages qu'il offrait il y a vingt-cinq ou trente ans, et donne cent acres de terre pour la modique somme de vingt piastres payable quatre piastres par années, et à la fin cinq piastres pour l'émission des lettres patentes, alors qu'ils deviennent propriétaires de leurs lots.

A cette époque, il n'y avait ni chemin de fer, ni chemins ouverts et nous sommes convaincus, d'après les dires des cultivateurs que quatre-vingt-quinze pour cent qui vinrent s'établir ici, n'avaient pas d'argent. Maintenant ils valent de deux à trois mille piastres, quelques-uns dix mille ; tout leur avoir a été acquis par la culture, bien qu'ils eussent à lutter contre tous les désavantages.

Il y a des milliers et des milliers d'acres de terre dans la région du Lac St Jean, et, avec toutes les facilités qu'on a au moyen des chemins de fer et des routes

ouvertes, des marchés pour les produits, c'est infiniment plus avantageux maintenant que par le passé, nous sommes convaincus que ceux qui prendront un ou deux se feront bientôt un bon établissement, deviendront indépendants.

Nous nous sommes informés, dans le cours de notre inspection à travers le pays, comment les fils de cultivateurs s'étaient établis. Dans beaucoup de cas un ou deux de la famille s'en était allés aux Etats-Unis, autres étaient demeurés avec leurs parents et avaient pris charge de la terre ; dans presque tous les cas ceux qui étaient allés aux Etats-Unis sont encore des ouvriers tandis que ceux qui avaient pris charge de la terre avec leurs parents sont maintenant sur de bonnes fermes bien pourvues de bestiaux.

Nous sommes particulièrement charmés de voir que les curés prennent tant d'intérêt à l'agriculture et à la culture en général. Nous avons donné neuf conférences sur la culture pratique, en différentes places, dans toutes les paroisses les curés étaient présents, et dans toutes, l'assistance était nombreuse, il y avait deux ou trois cents cultivateurs présents.

Nous recommandons fortement au gouvernement de s'intéresser à la colonisation, de manière à ce qu'il ne soit pas permis aux capitalistes d'acheter des lots dans le but de spéculation, comme nous l'avons remarqué à Peribonca où il y avait quatorze lots côte à côte et qui n'étaient pas défrichés selon la loi.

Edouard Millot dont il a déjà été question plus haut, établi depuis deux ou trois ans, s'est plaint à nous de ce que les colons futurs seront obligés de prendre des lots de l'autre côté de ces quatorze lots, laissant des milliers de bois debout entre eux, ce qui empêche la construction des maisons d'écoles et des églises.

Ces spéculateurs tiennent les prix de leurs terres à cent piastres le lot. Nous voulons que le gouvernement

roduits, c'est inf à ce que ces spéculateurs défrichent la quantité de
que par le passé, e exigée par la loi, ou abandonnent la possession de
qui prendront un lots, afin qu'ils soient colonisés avec avantage.

n établissement, Nous croyons que cette partie de terre est une des
lleures de la région ; il y a des milliers d'acres de
e à prendre, mais ceci est un grand obstacle.

ans le cours de no e à prendre, mais ceci est un grand obstacle.
ent les fils de cu Nous allons dire maintenant en quoi les cultiva-
ncoup de cas un s sont en défaut.

aux Etats-Unis, 1o Le labour est trop étendu, les planches trop
parents et avai es et insuffisamment drainées.

ne tous les cas ce 2o Ils ne mettent pas assez de grain en terre, sur-
encore des ouvrie et le trèfle et le mil ; dans quelques lieux ils sèment
charge de la terre et le trèfle et le mil ; dans quelques lieux ils sèment
r de bonnes ferme livre de trèfle et trois ou quatre livres de mil par acre.

charmés de voir q nous leur avons démontré la nécessité de semer au
l'agriculture et à ans quatre livres de trèfle rouge, deux livres de
e alsike et douze livres de mil par acre.

onné neuf conféren 3o La nécessité de tenir le bétail éloigné des nou-
s places, dans tout es prairies à l'automne et au printemps ; nous avons
s toutes, l'assistan comprendre que dans les temps humides et pluvieux
trois cents cultiv bétail foule aux pieds les petites pousses et quand
t au gouverneme ent le froid d'hiver, les nouvelles semences se trouvent
n manière à ce qu'il rien avoir pour les recouvrir et les protéger ; il est
eter des lots dans si désirable de ne pas laisser les bestiaux fouler trc
l'avons remarqué vieilles prairies.

ts côte à côte et q 4o Que, en appliquant le fumier sur la terre ils ne
prennent aucune précaution, ils le transportent par
arretée sur les champs, pendant l'automne, et ne l'éten-

à été question pl et que le printemps suivant de cette manière, et le
s, s'est plaint à no tier et la terre qui se trouve en dessous gèlent, et il
bligés de prendre d gard, au printemps, quand il est dégélé et que la terre
lots, laissant de ise être travaillée. Nous avons fait comprendre
ce qui empêche on agissant ainsi, les cultivateurs perdaient un tiers
des églises. a moitié de la valeur du fumier ; nous leur avons

rix de leurs terres eillé de le mettre en gros tas pendant l'hiver, et au
e le gouverneme temps avant le dégel complet, de le mettre en petits

tas, ou bien encore de l'étendre sur la terre avec la fourche et la herse.

Nous leur avons aussi conseillé d'adopter la rotation de six ans comme suit : graine deux ans, foin deux ans pacage deux ans. Leur présent système est de faire pacager trop longtemps dans la même place, de mettre du fumier d'année en année sur la même pièce de terre ; en agissant ainsi ils ruinent leurs terres.

Quant aux soins à donner aux bestiaux ils les laissent trop tard dehors, à l'automne, exposés aux froid et à la pluie ; de plus avec leur système de culture, ils ne leur donnent pas d'herbe pendant l'automne, en conséquence, ils perdent la chair qu'ils ont faite pendant l'été. Le traitement du bétail est aussi défectueux ; dans la plupart des cas, les étables sont trop froides et trop obscures, cela prend une partie de leur nourriture pour la chaleur animale ; la nourriture en générale, est insuffisante, n'étant que d'un peu de foin et de paille, ni grain moulu, ni racines fouragères. Jusqu'à présent le produit d'une vache, en fromage, ou en beurre, pour une saison est de \$18 à \$20. Dans, presque tous les cas les cultivateurs sèment du grain, nous leur conseillons de bien nourrir leurs vaches outre qu'ils feraient plus d'argent, le fumier aurait une bien plus grande valeur.

Nous leur avons démontré que les animaux devaient être tenus proprement, bien couchés, et traités avec douceur, non-seulement à l'étable mais aussi lorsqu'ils sont au paturage. Dans bien des cas ils sont conduits aux pacage par un chien qui les fait courir très vite, cela les rend nerveux, et il leur est impossible d'engraisser ; un autre point important est le peu de soin qu'ils prennent pour choisir les reproducteurs, ils font un nombreux élevage de sorte qu'ils diminuent non-seulement la constitution et la taille, mais aussi lesqualités laitières de leurs vaches.

Nous pouvons rapporter ici deux exemples qui sont

avec la fourche
opter la rotation
foin deux ans
st de faire pacage
e, de mettre du
èce de terre ; en

aux ils les lais
és aux froid et
e culture, ils ne
omme, en consé
te pendant l'été
eux ; dans la plu
et trop obscures,
pour la chaleur
insuffisante, n'é
ni grain moulu,
e produit d'une
ne saison est de
es cultivateurs
de bien nourrir
argent, le fumier

animaux devaient
traités avec dou
i lorsqu'ils sont
t conduits aux
rès vite, cela les
engraisser ; un
qu'ils prennent
un nombreux
lement la cons
tés laitières de

mples qui sont

venues à la connaissance de l'un de nous : M. G Buchan, juge du Mérite Agricole passait à Ste Marguerite, située à environ cinquante milles au nord de Montréal, à deux cultivateurs, MM. Lajeunesse et Luc Charette, avaient chacun une ferme d'un sol de pauvre sable jaune, très rocailleux, ils reconnurent que la terre était si pauvre qu'ils ne pourraient avoir deux récoltes deux ans de suite, ils labouraient seulement ce qu'ils pouvaient fumer chaque année, de leurs prairies ou de leurs pâturages. Ils étendirent le fumier sur le labour du printemps le hersèrent avec le grain et la semence, avec en plus six à sept livres de trèfle pour dix à douze livres de mil, par arpent. Ils n'envoyaient pas leurs vaches dans les nouvelles prairies à l'automne ou au printemps suivant, ils ne les laissaient pas même raser trop l'herbe ; de cette manière avec un sol pauvre ils réussirent à avoir un bon pacage et de bons foins. M. Lajeunesse a dix-huit vaches qui, en 1892, lui donnèrent un revenu de \$33.33 en moyenne par vache ; et Luc Charette en a 27 qui pendant la même année lui donnèrent une moyenne de \$37.77. Ces deux cultivateurs prenaient un très grand soin de leur bétail, ils ne vendaient pas de grain, ils le faisaient manger et cultivaient aussi pour lui des racines fourragères. Il a remarqué aussi qu'ils étaient très particuliers sur le choix de leurs reproducteurs, ils se servaient d'un Ayrshire ou d'un Jersey.

La raison pour laquelle nous citons ces exemples aux cultivateurs du Lac St Jean, c'est qu'ils pourraient faire beaucoup plus avec leur bétail qu'ils ne font à présent, car leur terre est infiniment meilleure que ne l'est celle de Ste Marguerite. Nous avons été heureux de constater dans nos voyages en conversant avec un grand nombre de cultivateurs, que beaucoup avaient des hache-paille et qu'ils hachaient la paille pour la donner aux animaux, ils la mettent dans une boîte, et jettent dessus de l'eau froide, sans addition d'autre nourriture ; nous leur avons conseillé d'ajouter un peu d'autre fourrage, et de se ser-

vir d'eau chaude, laissant le tout tremper, du soir au matin, et *vice versa*, ceci améliorerait de beaucoup la qualité de la nourriture. Nous avons remarqué quelques silos, mais nous sommes fâchés de dire qu'ils ne cultivent pas le blé-d'inde pour les remplir, ils y mettent seulement de l'avoine et de la lentille qu'ils laissent mûrir un peu trop, ainsi elles n'ont pas la chaleur nécessaire à l'ensilage, nous n'avons aucun doute qu'ils pourraient cultiver de bon blé-d'inde à ensilage et c'est ce que nous leur avons conseillé de faire. Si on pouvait seulement déterminer les cultivateurs à cultiver deux ou trois acres de blé-d'inde et un de racines fourragères, ils seraient surpris des grands profits qu'ils en retireraient.

Il leur est impossible de retirer quelque chose de profitable de leur paille sèche et de leur foin. Il y a une chose que nous sommes heureux de constater ici, c'est que tous les cultivateurs et leurs fils, dans les comtés du Lac St Jean et de Chicoutimi, composent une classe d'hommes industriels, mais, à venir jusqu'à aujourd'hui, leur mode de culture est très défectueux.

Nous croyons que ce serait une bonne détermination, de la part du gouvernement d'engager un bon laboureur et de l'envoyer, pendant l'automne de 1894, avec une charrue en fer et une autre en bois, labourrer un ou deux jours dans chaque paroisse. A la fin du mois on organiserait un concours de labour, pour les comtés du Lac St Jean et de Chicoutimi seulement, ce même laboureur y prendrait part, mais ne devrait pas concourir pour un prix. Nous suggérons deux espèces de charrues pour montrer ce que l'on peut faire avec une charrue en fer et aussi avec la charrue dont on se sert dans cette contrée. Nous recommandons aussi de nommer deux juges compétents pour se prononcer entre les concurrents, l'un d'eux, sur le champ même du concours, donnant une conférence sur le labour.

Nous sommes bien tombés pour notre voyage au lac

er, du soir au
aucoup la qua-
qué quelques
s'ils ne culti-
ils y mettent
laissent mûrir
r nécessaire à
ils pourraient
c'est ce que
ouvait seule-
deux ou trois
agères, ils se-
retireraient.

que chose de
n. Il y a une
ater ici, c'est
les comtés du
nt une classe
aujourd'hui,

e détermina-
er un bon la-
de 1894, avec
ourrer un ou
n du mois on
es comtés du
même labou-
as concourir
s de charrues
ne charrue en
rt dans cette
mer deux ju-
concurrents,
ars, donnant

oyage au lac

St-Jean, car en résumé nous pouvons dire que c'était l'époque de l'année la plus favorable pour faire notre inspection, les cultivateurs étant occupés de leurs labours, cela nous donna une excellente occasion de juger de leur manière de labourer, et de la nature du sol, ainsi que nous l'avons décrit plus haut ; aussi, le grain étant dans les granges et pas encore battu, nous pûmes aisément juger de sa qualité ; nous l'avons trouvé généralement bon. D'après ce que nous avons appris, les cultivateurs commencent leurs semences tard au printemps, à cause de l'humidité de la terre ; ceci est entièrement dû au manque de rigoles et de fossés, quand on y aura remédié, nous sommes certains que la terre sera sèche dix à quinze jours plus tôt.

Nous nous rendîmes ensuite à Chicoutimi mais le froid et la neige arrivant le soir nous empêchèrent de pouvoir juger de la nature du sol. Nous avons visité plusieurs paroisses et nous sommes entrés dans les granges, nous avons par conséquent vu les récoltes, nous pouvons dire qu'elles ne sont pas aussi bonnes que celles du lac St-Jean, mais le bétail est meilleur et on en prend plus de soin. Ils sont toutefois en défaut en ce qu'ils n'ensemencent pas suffisamment leurs prairies et leurs pâturages, de même que dans le soin et l'usage du fumier. Nous avons vu deux ou trois cultivateurs qui avaient des étalons et des juments de pure race canadienne. Nous avons donné là trois conférences, avec les mêmes résultats satisfaisants qu'au lac St-Jean. Il fallait voir le curé de Ste Anne, comme il portait intérêt à l'agriculture. Il a offert au gouvernement l'usage d'une grande terre, pendant dix ans, sans exiger aucune redevance, pourvu qu'il en prenne possession et la transforme en ferme modèle, ou bien il serait disposé à engager un cultivateur de première classe, ayant les connaissances nécessaires pour la cultiver, de manière à inaugurer un meilleur système de culture.

De ce que nous venons d'établir on remarquera que

notre opinion est que la plus grande partie des sections du territoire que nous avons visité, convient bien à la colonisation. Dans chaque partie que nous avons examinée il y a de bonne eau de source ce qui est d'un grand avantage surtout pour abreuver les vaches. De plus il y a de nombreuses rivières et cours d'eau, ce qui donne toute facilité de construire des moulins à scie et à moudre le grain, outre que cela rend le drainage des terres beaucoup plus facile que dans un pays plat.

Il n'est aucunement nécessaire de décrire chaque paroisse en détail vû que nous l'avons fait jusqu'à un certain point dans la première partie de ce rapport, mais, pour parler généralement, nous pouvons dire que le sol qui domine est composé d'une riche terre jaune argileuse. Nous avons aussi trouvé dans quelques parties, de la terre noire sur un sous-sol argileux, et, en règle générale, cette dernière était plus humide que la première. Nous avons encore trouvé dans quelques places une couche de sable blanc, pas très épaisse, couvrant une couche d'argile ; mêlées ensemble par la labour elles doivent donner de très belles récoltes ; nous n'avons vu que peu d'argile pure ou de terre graveleuse.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de parler longuement du climat, notre opinion, néanmoins, est qu'il est à peu près semblable à celui de Montréal, excepté que le printemps est un peu plus tardif. Pendant notre visite qui dura du 4 au 14 novembre, nous avons vu labourer presque tous les jours, comme on le fait dans la région de Montréal, à la même époque.

Nous avons emporté beaucoup d'échantillons de blé, d'orge, d'avoine et de pois, et il nous est agréable de constater leur uniforme et bonne qualité. Nous avons exposé ces échantillons dans une vitrine du bureau du *Star*, situé dans la rue la plus passante de la ville de Montréal où ils ont été examinés par de nombreux cultivateurs, et de bons juges en fait de grains ; beaucoup

des sections
vient bien à
as avons exa-
qui est d'un
s vaches. De
d'eau, ce qui
lins à scie et
drainage des
ys plat.

re chaque pa-
squ'à un cer-
apport, mais,
lire que le sol
ne argileuse.
ies, de la terre
générale, cette
. Nous avons
uche de sable
d'argile ; mé-
nt donner de
peu d'argile

aire de parler
éanmoins, est
ontréal, excep-
Pendant no-
, nous avons
me on le fait
que.

atillons de blé,
t agréable de
Nous avons
du bureau du
de la ville de
mbreux culti-
ns ; beaucoup

d'entre eux ne croyaient pas que ce grain, d'une si belle qualité, avait pu être récolté dans la région du Lac St.-Jean. Dans notre opinion la qualité de ce grain prouve d'une manière concluante l'excellence du climat et de la qualité du sol qui peut produire tous les grains que l'on peut récolter en Canada. Nous regrettons de ne pouvoir parler de la qualité du sol du comté de Chicoutimi, attendu que la neige est tombée le soir de notre arrivée ; mais si l'on en juge par l'apparence des bâtisses et des granges que nous avons visitées et qui étaient remplies, nous croyons que les cultivateurs doivent être fort à l'aise

Nous espérons que notre visite sera profitable à ces comtés et que ceux qui désirent devenir colons s'en prévaudront car il y a quantité de bonnes terres qui ne sont pas encore prises. Espérant que le gouvernement fera tout ce qu'il lui sera possible pour le bien-être de ceux qui y sont déjà établis et qu'il encouragera les autres à aller s'y établir ;

Nous soumettons respectueusement le présent rapport.

ROBERT NESS,
GEORGE BUCHANAN,
THOMAS IRVING.

Montréal, 27 décembre 1893.



CARTE DE LA RÉGION DU



RÉGION DU LAC ST-JEAN.

